

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 11 septembre 2026

A75 – Communes d'Antrenas et de Bourgs sur Colagne

Travaux de réfection de chaussée et de réparation du Viaduc du Piou

Du lundi 21 septembre au vendredi 23 octobre 2026

Dans le cadre de l'entretien du réseau routier national, la direction interdépartementale des routes Massif Central va procéder à des travaux de réfection de chaussée et de réparation du viaduc du Piou sur l'A75.

Ces opérations se dérouleront du **lundi 21 septembre au vendredi 23 octobre 2026**, au niveau du territoire des communes **d'Antrenas** et de **Bourgs sur colagne (48)**.

Du lundi 21 septembre à 8h00 au mercredi 7 octobre à 17h00 (voir plan en page 3):

- La circulation du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche) du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) entre les diffuseurs n°39 (Le Monastier / Chirac) et n°37 (Le Buisson) ;
- La circulation s'effectuera en bidirectionnelle dans le sens Nord/Sud sur une distance d'environ 7 km ;
- Dans le sens Sud/Nord, la bretelle de sortie du diffuseur n°38 (Nasbinals / Marvejols / Antrenas) sera fermée.

Un itinéraire de déviation sera mis en place par les diffuseurs les plus proches.

Du mercredi 7 octobre à 17h00 au vendredi 23 octobre à 17h00 (voir plan en page 3):

- La circulation du sens Montpellier → Clermont-Ferrand (Sud/Nord) fermée aux usagers, sera basculée sur la voie rapide (voie de gauche) du sens Clermont-Ferrand → Montpellier (Nord/Sud) entre les diffuseurs n°39 (Le Monastier / Chirac) et n°38 (Nasbinals / Marvejols / Antrenas) ;
- La circulation s'effectuera en bidirectionnelle dans le sens Nord/Sud sur une distance d'environ 3 km.

Dans le sens Sud/Nord, pendant toute la durée du chantier, l'aire de repos de Marvejols sera fermée aux usagers.

La vitesse sera limitée à 80 km/h voire 70km/h dans la zone de circulation à double sens de l'A75 et ponctuellement à 50 km/h dans les zones de basculement de la circulation d'une chaussée à l'autre. **L'attention des usagers est attirée concernant le respect des vitesses et des distances de sécurité.**

Le passage des transports exceptionnels sera interdit au niveau de la zone des travaux durant toute la durée du chantier :

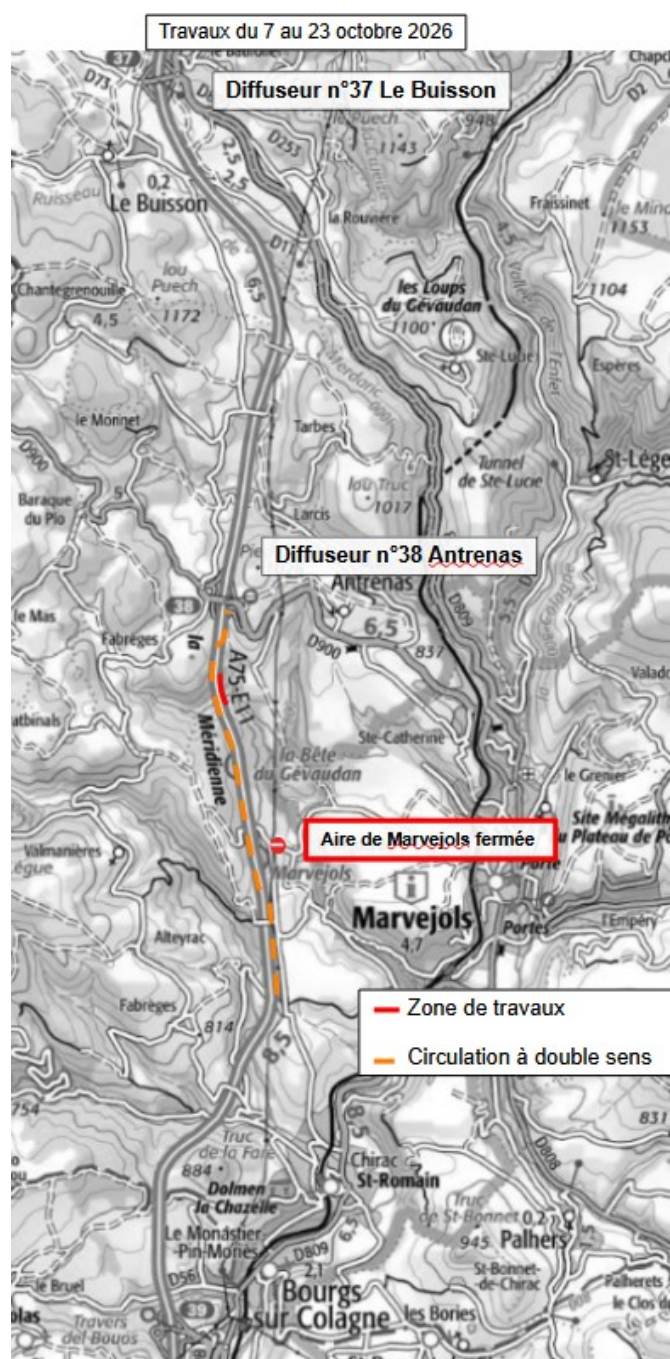
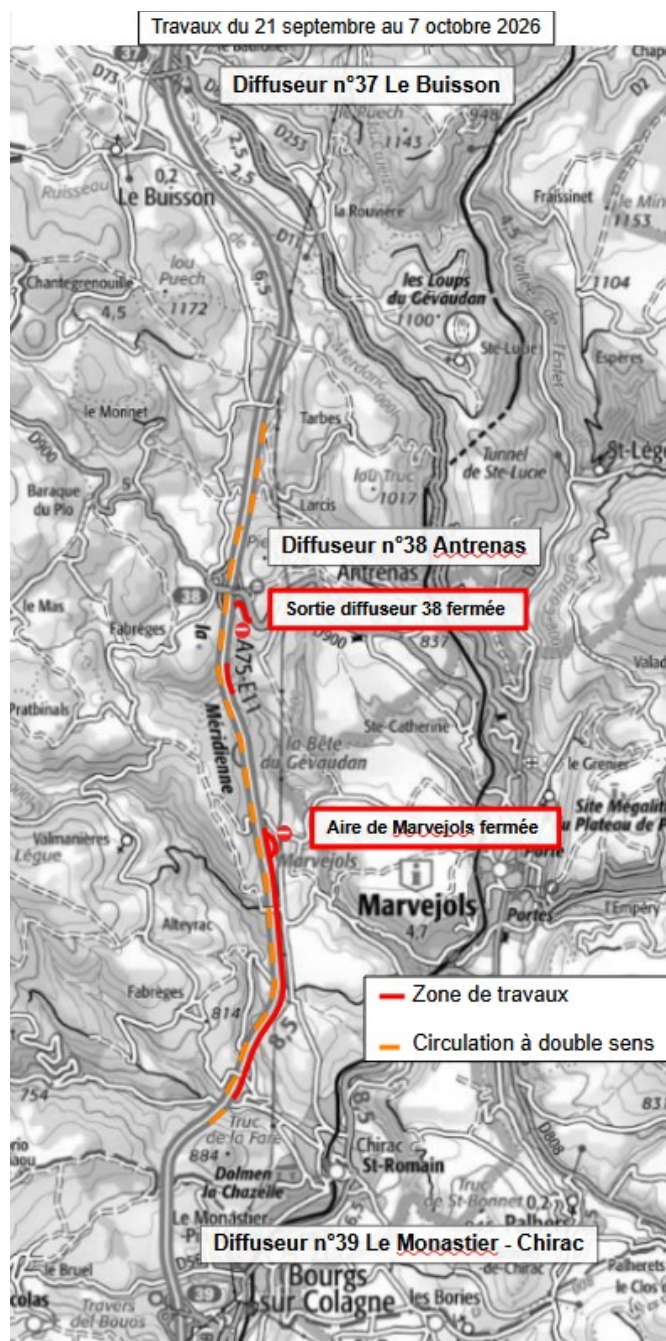
- dans le sens Sud/Nord, concerné par les travaux, si la largeur du convoi est supérieure à 3,50 m ou si sa longueur est supérieure à 25 m ;
- dans le sens Nord/Sud, si la largeur du convoi est supérieure à 4,20 m.

La Direction Interdépartementale des Routes Massif Central, consciente de la gêne occasionnée, remercie les usagers de leur compréhension, les engage à respecter la signalisation mise en place et à veiller à la sécurité des personnels travaillant sur le chantier.

Renseignements sur les sites internet :

www.dir-mc.fr

www.bison-fute.gouv.fr



Direction interdépartementale des Routes Massif Central

Contact presse
Bureau de la communication
Tél. : 04.73.29.79.60
Mél. : com.dirmc@developpement-
durable.gouv.fr

CS 90447
60 avenue de l'Union soviétique
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1